



Réunion de Conseil d'Administration

Du 10 Avril 2024

Suite AG 2023

Compte Rendu

Présents : Jeanine CONRAUD
Georges COURTAY
Denis LATIRRE
Christian MASSON
Francette MASSON (membre d'honneur)
Lucien POIROT
Jean RIBY

Excusée : Viviane BONDET

1 – Assemblée Générale :

L'assemblée générale s'est tenue le 30 Mars 2024 à 16h00 salle René Mercier (St VAAST).
15 présents et 17 pouvoirs, quorum de 23 ayant été atteint (32).
Le CR de l'AG est finalisé.

2 – Conseil d'Administration :

Composition du Conseil d'administration à la suite de l'Assemblée Générale du 30 Mars 2024 :

- Jean RIBY, élu pour 3 ans
- Viviane BONDET
- Jeanine CONRAUD
- Georges COURTAY
- Denis LATIRRE
- Christian MASSON
-
- Lucien POIROT, ne se représentait pas
- François JARDILLIER, ne se représentait pas

3 – Election du bureau :

Désignation des membres du bureau :

- au poste de président, se présente Georges COURTAY, élu à l'unanimité.
- au poste de vice-président, se présente Jean RIBY, élu à l'unanimité.
- au poste de secrétaire, se présente Denis LATIRRE, élu à l'unanimité.
- au poste de trésorier, se présente Christian MASSON, élu à l'unanimité.

4 – Déroulement

Lecture par Georges COURTAY du mot du Président qui sera joint à l'appel de cotisation.

Lecture des Statuts de l'association.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast

A.U.P.P.S.V

Désignation de Lucien POIROT en tant que membre d'honneur (comme Francette MASSON nommée antérieurement) et Webmaster du site internet.

Lucien rappelle qu'il a intégré l'association fin 2011 et le Conseil Portuaire fin 2015. A ce sujet les prochaines nominations des représentants du Cluppp (4 titulaires et 4 suppléants) auront lieu en 2026.

Trésorerie : avec le règlement de l'assurance 2024, le niveau de trésorerie est faible. Il faut encaisser les cotisations 2024 avant de pouvoir régler notre participation à l'UNAN.

Répartition des membres du bureau sur le port (pour info)

- Ponton E : Jean, Christian, Georges
- Ponton H (33) : Denis
- Ponton K (46) : Jeanine

Actions de l'association en cours :

- Tarifs grutage de Cotentin Nautic appliqués non validés en Conseil Portuaire (voir mails dédiés), possibilités pour les adhérents de faire appliquer le tarif le moins désavantageux.
- Sanitaires de la Marina : Pb de pression d'eau et une partie des sanitaires restent fermés (*le port a communiqué ensuite*). Restent en suspens les moyens d'accès au local PMR pour les plaisanciers à mobilité réduite.
- Réclamation vers Cotentin Nautic ce matin : USHIP annule les grutages avec Ludovic en arrêt maladie. À la suite de l'action de Christian et Georges les mises à l'eau sont maintenues et assurées par Manu ...

Rappel de l'absence de Georges cet été.

5 – Point sur les différentes actions à mener

- Banque : Georges se charge de toutes les démarches à effectuer, occasionnées par le changement de président.
- Adhésions : Christian assure le suivi avec les données de Jean. Informations à transmettre à Lucien (copie Georges) pour l'enregistrement sur le site web.
- Hello asso : Lucien ferme cette possibilité.
- Boîte aux lettres capitainerie : Prise en charge par Jean (Lucien lui remet la clé). Réception des adhésions (infos à Lucien, Christian et Georges) et courrier à dispatcher en fonction des destinataires.
- Site AUPPSV50 : Nomination de Lucien comme webmaster en attendant de trouver un remplaçant.
- Boîte Mail de l'Association : Accès donné à Georges (président) et Denis (secrétaire).
- Liste d'attente : Prise en charge progressive par Denis avec assistance de Lucien (mise à jour trimestrielle).
- Communication préfecture : Lucien en assure celle de 2024, ce sera par Denis en 2025.
- Assurance : Jean se charge de prospecter pour revoir le contrat pour 2025, avec l'aide de Georges (Macif) et Christian (Crédit Mutuel). Le contrat actuel concernait la responsabilité civile de l'association et l'aide judiciaire.
- Suivi SPL : accès aux sociétés, SOCIETE.COM et INFOGREFFE, progressivement par Denis avec assistance de Lucien.
- Annuaire Val de Saire : Lucien en assure la transmission pour 2024.
- Unan : Règlement de 152€ (cotisation 2024) à faire soit par Lucien ou Georges.
- Boîte Mail du Cluppp : Lucien en assure, pour l'instant, la gestion.
- Vitrine : Prise en charge progressive par Denis avec assistance de Lucien.
- Archives AUPPSV : toutes les informations seront transférées sur disque externe par Georges.

6 – Assemblée Générale

Fixée pour le 2 Novembre 2024, salle René Mercier à 16h00

Bilan de cette année de transition

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

